



CESER - Assemblée plénière du 10 janvier 2017

Rapport-avis « FAVORISER LE RETOUR A L'EMPLOI DES FEMMES ELOIGNEES DU MARCHE DU TRAVAIL »

Déclaration du groupe de concertation CGT

Ce rapport- avis portant sur les difficultés de l'insertion professionnelle ou du retour à l'emploi des femmes éloignées du marché du travail ne doit pas simplement en analyser les causes ou les freins.

Il s'agit bien de mettre en œuvre une véritable politique régionale en matière d'emploi et plus particulièrement pour les femmes durement touchées par le chômage, de répondre à l'augmentation du temps de travail partiel subi ou de la réduction d'activité au prétexte de l'obligation des responsabilités familiales ou de gardes d'enfants dévolue aux femmes.

L'accès à l'emploi doit permettre à tous de trouver l'émancipation et l'enrichissement personnel dans une activité professionnelle choisie.

Au-delà des enjeux économiques, sociologiques et sociétaux, l'emploi ou le retour à l'emploi des femmes posent inévitablement les questions de l'égalité professionnelle, de l'amélioration des conditions de travail, de la mixité, de la santé, sans occulter la construction indispensable et la plus précoce de réels parcours professionnels ou de formations tout au long de leur vie.

D'autres freins interrogent au quotidien les femmes : la garde d'enfants, les moyens de transports, la pénibilité de certains métiers, les horaires atypiques les font renoncer à l'emploi. Elles ne doivent plus ressentir cette culpabilité d'être « de mauvaises mères » ou « moins impliquées dans leur vie professionnelle ». Il faut donc changer le modèle de la responsabilité professionnelle et permettre à chacune et chacun d'exercer pleinement sa parentalité.

Les inégalités de salaires et de carrières, le retour sur poste avec moins de responsabilités, de perspectives ou déroulement de progression salariale doivent être repérés dans les entreprises en renforçant le dialogue social et le rôle des instances représentatives du personnel qui fixeront ensemble des objectifs de résultats.

Il faut également réfléchir à une autre organisation du travail pour permettre une meilleure articulation entre activité professionnelle et responsabilité familiale. Il faut agir pour une réelle réduction du temps de travail afin d'aller vers le plein emploi, condition indispensable pour une réelle insertion professionnelle des femmes.

La délégation CGT soutiendra l'avis.